



A la une...



Chères Boinvilloises, chers Boinvillois

Comme vous pouvez le constater, ce nouveau numéro de l'Écho Boinvillois est très chargé.

Ces dernières années ont été difficiles pour notre pays sur le plan sanitaire et économique (pandémie de la Covid19 et plus récemment la guerre en Ukraine et ses conséquences catastrophiques pour tous).

Cette fin d'année morose annonce déjà ce que sera l'année 2023.

L'énergie qui est déjà un poste important de nos dépenses connaît une envolée des prix vertigineuse.

Contrairement aux particuliers, les collectivités au même titre que les entreprises ne pourront pas bénéficier du bouclier tarifaire et de la limitation de l'augmentation du prix de l'électricité à 15%.

Par conséquent notre facture énergétique et nos dépenses plus globalement vont considérablement s'alourdir puisque l'électricité, les matières premières ou encore les charges de personnel elles aussi augmentent, sachant à plus forte raison que l'État réduit chaque année les dotations fiscales qu'il nous affecte.

Dans ce contexte on ne peut que se réjouir d'avoir anticipé en ayant des bâtiments communaux en bon état et surtout bien isolés ce qui modèrera sensiblement la facture d'électricité.

Comme vous allez le constater à la lecture de ce numéro, dans un contexte difficile votre équipe Municipale reste très active.

Bonne fin d'année à tous.

Jean - Louis Florès

*L'automne est une saison sage
et de bon conseil*

(Felix-Antoine Savard)

Dans ce numéro :

<i>État civil</i>	2
<i>Dématérialisation actes de publicités</i>	3
<i>Demande de classement catastrophe naturelle « sécheresse »</i>	5
<i>Ça s'est passé à Boinville</i>	6
<i>La Mairie vous informe</i>	7
<i>Le Fleurissement</i>	12
<i>Environnement</i>	13
<i>Du côté des associations</i>	14
<i>La Bibliothèque</i>	16
<i>Il était une fois Boinville</i>	18
<i>SIVOS de la Pointe du Diamant</i>	20
<i>Infos diverses</i>	22



Note de la Rédaction

Certains d'entre vous s'étonnent peut être de ne pas avoir vu paraître l'**Écho Boinvillois** depuis septembre 2021.

La Covid 19, dans sa énième phase, a fortement ralenti les travaux des différentes commissions et notamment celle de la **commission communication**.

En avril 2022 la parution d'un Écho avait été programmée. Cet Écho n'a malheureusement pas pu être publié, le temps nécessaire à la rédaction des articles et

à la mise en forme avant publication ayant dû être reporté à la suite du départ de notre secrétaire de mairie entre avril et septembre 2022, pour la « bonne cause ».

Début octobre 2022, la commission communication s'est de nouveau réunie, et vous propose enfin l'**Écho Boinvillois N° 42**, avec autant que possible une rétrospective des moments ou travaux importants qui se sont déroulés depuis l'année dernière, et le ou les projets à venir.



État Civil

NAISSANCE

- **LEVEILLER** Nathan, Thomas, Christopher né le 8 novembre 2021
- **THEISEN** Luna, Gabriella, Yvonne née le 29 décembre 2021
- **CALAS** Adam, Augustus né le 24 janvier 2022



MARIAGE

GAUGÉ Loïc et **ORTION** Cynthia
le 21 mai 2022

PARAINAGE CIVIL

GAUGÉ Aaron le 21 mai 2022



PACS

- **DA SILVA VIEIRA** Pedro et **GUERRIER** Margaux le 11 juin 2022.
- **HERVO** Olivier et **ROCHE** Séverine le 7 juillet 2022

DÉCÈS

QUILLON née LEMAZURIER
Liliane décédée
le 15 novembre 2021



Vous souhaitez faire paraître ou pas, dans ce journal et/ou sur le site internet de la commune, la naissance de votre enfant, votre mariage, un baptême civil, le décès d'un proche, ou bien vous êtes assistante maternelle, artisan,

commerçant, ou vous venez d'arriver sur notre commune....

La loi informatique et liberté nous impose de vous faire remplir un formulaire dans le cadre du RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données).

Ce formulaire vous sera remis en mairie où il devra être retourné.

Sans ce document aucune publication ne sera effectuée.



Le Conseil Municipal est plus particulièrement heureux de l'annonce de la **naissance de Sofiane le 5 juin 2022.**

Ce petit bonhomme fait le bonheur de **notre secrétaire de mairie Laura OULD-TATA**, de sa grande sœur **Aaliyah** et du papa.



aux nouveaux habitants

Boinville le Gaillard (bourg):

Monsieur **LE CAM** Sandy le 21 septembre 2022



La mairie vous informe

Les Comptes Rendus des Conseils Municipaux

Dans cet Écho Boinvillois, nous ne vous diffuserons pas les « **grandes lignes des Conseils Municipaux** », ceux-ci étant nombreux depuis la dernière parution de l'**Écho Boinvillois**. Tous ont été déposés sur les panneaux d'affichage pendant la durée légale. Néanmoins, vous pouvez retrouver sur le site internet de la commune (www.boinville-le-gaillard.fr), l'intégralité des comptes rendus des Conseils Municipaux qui se sont réunis les 14 décembre 2021, 10 février 2022, 12 avril 2022 et 27 juin 2022. Ils sont également consultables sur demande au secrétariat de la mairie.

Depuis le 1^{er} juillet 2022 la dématérialisation des actes de publicités des collectivités impose de choisir le mode de publicité, après décision du conseil municipal :

- soit par l'affichage (panneaux),
- soit publiés sur papier (journal de la commune),
- soit publiés sous forme électronique (site internet),

Lors du Conseil Municipal du 27 juin 2022 celui-ci avait décidé, par délibération N° 18/2022 du 26 juin 2022, de conserver les 3 modes de diffusions des actes, se laissant ainsi l'option du choix de la publication.

La Préfecture a rejeté la délibération, pour motif qu' un seul mode devait être choisi.

Cette délibération a été corrigée et **le mode de publicité des actes par affichage (panneaux) a été conservé, rendant ce mode de publication des actes OBLIGATOIRE.**

Néanmoins les deux autres modes de diffusion restent possibles mais NON OBLIGATOIRES.

La Mairie fait le choix de maintenir les deux autres modes de diffusion (journal de la commune « **L'Écho Boinvillois** » et le site internet <https://www.boinville-le-gaillard.fr>) différemment afin de prendre en compte les nouvelles dispositions quant aux formats des actes.

En effet, **le Compte Rendu du Conseil Municipal** tel que nous le connaissions **change**.

Dorénavant deux documents seront édités :



- **Le Compte Rendu** prend la forme d'**une liste des délibérations et de leurs contenus**, approuvées ou non lors du Conseil Municipal. **Cette liste doit être affichée (panneaux) dans la semaine qui suit le Conseil Municipal.** Elle sera également mise en ligne sur le site de la commune.



- **Le Procès-Verbal**, quant à lui, donne une vision complète du déroulement des conseils municipaux. **Il ne pourra être communiqué qu'après approbation du Conseil municipal lors de la prochaine séance.** Il sera alors, dans son intégralité, affiché sur les panneaux dédiés de la commune et mis en ligne sur le site de la commune.

De ce fait, dans l'Écho Boinvillois les extraits des Conseils Municipaux disparaissent et sont remplacés par la liste des délibérations du Conseil Municipal.

Sur le site internet ces deux documents seront mis en ligne, dans les délais cités plus haut.

La mairie vous informe

Liste des délibérations du Conseil Municipal du 10 octobre 2022

➤ Tarif stationnement du food-truck	A l'unanimité
➤ DM n°1/2022	A l'unanimité
➤ Admission en non-valeur	A l'unanimité
➤ Terrain Bretonville rue de la Gobeline : Parcelle cédée à la commune	A l'unanimité
➤ Autorisation donnée à Monsieur le Maire pour signer la convention relative aux modalités de remboursement par les collectivités de la rémunération des médecins membres du conseil médical interdépartemental et des expertises médicales,	A l'unanimité
➤ Tarifs cimetière	1 contre 13 pours
➤ Vidéoprotection: Validation du projet et demandes de subventions	1 abstention 13 pours
➤ Prorogation du contrat rural	A l'unanimité
➤ CCAS : Allocation énergie 2022/2023	A l'unanimité
➤ Participation à l'action « Elu.e.s Rural.e.s Relais de l'Egalité » et désignation d'un élu relais au sein du conseil municipal	A l'unanimité
➤ Tarifs location de la salle polyvalente aux enfants de la commune fêtant leurs 18 ans	1 contre 2 abstentions 11 pours
➤ Création d'un poste de Rédacteur	A l'unanimité



La mairie vous informe

DEMANDE DE RECONNAISSANCE EN ETAT DE CATASTROPHE NATURELLE « SÉCHERESSE » pour la commune de Boinville le Gaillard



La Mairie va déposer, auprès de la Préfecture des Yvelines, une demande de reconnaissance au titre de CATASTROPHE NATURELLE SÉCHERESSE 2022.

Vous avez subi des dégâts suite à la sécheresse de cette année et vous souhaitez que la commune soit reconnue en état de catastrophe naturelle.

Votre assureur peut « éventuellement », en fonction de votre contrat, prendre en charge les dégâts

Comment constituer votre demande ?

- Dans un premier temps vous devez déclarer à votre assureur les dégâts subis (fissures etc...) et lui signaler que vous avez déposé une demande à votre mairie.
- Vous devez ensuite adresser à la mairie, par courrier ou mail, une requête constituée : d'une lettre de demande de **reconnaissance en état de catastrophe naturelle** expliquant les dommages subis sur la période 2022 où ils ont été observés, ainsi que toutes les photos qui vous semblent utiles pour justifier votre demande.

ATTENTION LES DEMANDES RECUES EN MAIRIE APRES LE 31/12/2022 PEUVENT NE PAS ETRE PRISES EN COMPTE PAR VOTRE ASSUREUR.

Que va-t-il se passer après votre demande en Mairie?

En pratique, **le maire** d'une commune ayant subi une catastrophe naturelle formule une **demande de reconnaissance auprès du préfet du département**. Les services compétents de ce dernier contrôlent le contenu de la demande et réunissent **les rapports d'expertise** permettant de **caractériser l'intensité du phénomène naturel à l'origine des dégâts** recensés par la mairie.

L'analyse des dossiers sécheresse s'effectue par saison (*ou trimestre*) afin de tenir compte de la cinétique lente du phénomène

Une **commission interministérielle**, présidée par le ministère de l'Intérieur, est chargée de donner un **avis sur chaque dossier communal** transmis par les préfets de département. Cette commission se prononce sur le caractère naturel et l'intensité anormale du phénomène en se basant sur les expertises techniques réalisées. Sur le fondement de ces avis, qui ont un simple caractère consultatif, **les ministres compétents décident de la reconnaissance ou non** des communes en état de catastrophe naturelle. Ces décisions sont formalisées **par un arrêté interministériel** publié au Journal Officiel. L'arrêté détermine, pour la reconnaissance ou la non-reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, la commune, la période prise en compte ainsi que l'agent naturel qualifié d'anormal ou de non-anormal.

Dès la parution au Journal Officiel de l'arrêté interministériel, les services de la préfecture notifient la décision, assortie d'une motivation, **aux maires qui doivent en informer leurs administrés dans les plus brefs délais.**

En cas de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, les assurés disposent d'un délai de 10 jours au maximum après la publication de l'arrêté au JO pour faire parvenir à leur compagnie d'assurance un état estimatif des dégâts ou de leurs pertes.

La mairie vous informe



Ça s'est passé à Boinville...



19 mars 2022

Cette année, la commémoration du 19 mars fêtait le **60ème anniversaire du cessez-le-feu en Algérie**. C'est sous un ciel radieux que les personnes présentes

ont pu assister à la levée des couleurs réalisée cette année par Monsieur Quillon puis à la cérémonie présidée par Monsieur Florès accompagné par les membres de la FNACA (Fédération nationale des Anciens Combattants d'Algérie) d'Ablis. Une gerbe a été déposée au nom de la FNACA et de la Commune au pied du monument aux Morts.



Enfouissement rue des Ouches et rue de la Sente du Couvent

Les travaux d'enfouissement de la ligne HTA ⁽¹⁾ débutés en septembre 2021 ont enfin pris fin avec la mise en service du nouveau transformateur installé devant le cimetière et la dépose d'une grande partie des poteaux HTA dans les rues de la Sente du Couvent et des Ouches.



Après une coupure de près de 8 heures, le temps du

basculement de l'ancien sur le nouveau transformateur, pour certains résidents, **ce nouveau poste** équipé de **deux arrivées contre une seule pour l'ancien** permet à Enedis de **basculer les arrivées électriques** (de l'Essonne ou de l'Eure et Loir) **automatiquement** ce qui évite dorénavant, aux nombreux habitants de la résidence les jardins, de la Sente du Couvent et du Bréau d'être impactés par des coupures longues lors des interventions d'Enedis sur la HTA.



(1): **Haute Tension A** ou HTA (ou Moyenne Tension) peut être comprise entre 1 000 volts (1 kV) et 50 000 volts (50 kV). En principe, elle est en France de 20 kV.



La mairie vous informe

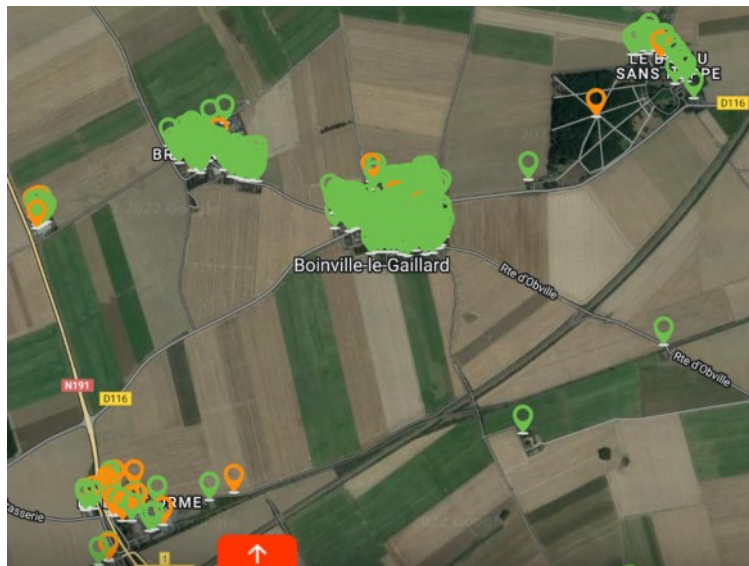
BOINVILLE-LE-GAILLARD
COMMUNE
TRÈS HAUT DÉBIT
Fibre optique



Septembre 2021

Le déploiement de la fibre est **terminé sur notre commune.**

Pour connaître votre éligibilité Rendez-vous sur le site de Yvelines Fibre <https://www.yvelinesfibre.fr/>



Octobre 2022

Remerciements

Le **9 mars 2022** une **collecte de dons pour l'Ukraine** a eu lieu à la salle polyvalente. La municipalité n'a pas eu l'occasion de **remercier les bénévoles et les donateurs** qui ont récolté sur deux jours, de nombreux dons. **Sans oublier les Boinvillois** qui ont proposé des **hébergements aux Ukrainiens.**

A ce jour, alors que le conflit perdure, la commune n'a pas été sollicitée pour héberger de potentiels réfugiés Ukrainiens.



Location de la Salle polyvalente aux jeunes Boinvillois de 18 ans.

Depuis de nombreuses années, la Mairie offrait la location de la salle polyvalente aux jeunes de la commune souhaitant fêter leurs 18 ans.

Avec l'augmentation des coûts de fonctionnement, de l'électricité et du

gaz la municipalité est contrainte de demander une participation aux familles qui souhaitent louer la salle polyvalente à partir du 11 octobre 2022.

Le tarif actuel pour les Boinvillois étant de 374,00 €, le conseil municipal a voté à la majorité une participation de 150,00 € pour les jeunes souhaitant fêter leurs 18 ans.



La mairie vous informe



Les deux Taxes 2022

C'est cette année 2022 que les contribuables encore redevables se verront rembourser le trop versé sur la taxe d'habitation.

la Taxe d'Habitation est définitivement supprimée pour tous au 1er janvier 2023.

Seules les **deux taxes sur le foncier** (bâti et non bâti) subsistent.

Taxes (%)	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Habitation	7,7	7,89	8,05	8,17	8,5	8,71	9,01	9,15	9,15	-	-
Bâti	10,89	11,16	11,38	11,56	12,02	12,32	12,75	12,94	12,94	12,94	13,20
Non bâti	32,31	33,11	33,71	34,28	35,67	36,56	37,84	38,41	38,41	38,41	39,18

Après **trois années sans augmentation**, 2022 voit les taux de vos différentes taxes augmenter de 2%.

Pour rappel: + 2% ne signifie pas que les taxes augmentent de 2%, mais que seul le pourcentage augmente.



Vous rencontrez des difficultés (**Argent, santé, perte d'autonomie liée à votre âge ou à la maladie, chômage...**),

Vous ne savez plus comment régler vos problèmes ni comment y faire face, Vous ne savez plus à qui vous adresser.

La **Commission Communale d'Action Sociale (C.C.A.S)** de Boinville le Gaillard s'adresse à tous les Boinvillois quel que soit leur âge. Les membres du C.C.A.S sont soumis au **droit de réserve et de confidentialité**, inhérents à chaque situation.

Sachez qu'il n'y a pas de mal à demander de l'aide, que la **C.C.A.S de Boinville le Gaillard est là pour vous**, qu'elle mettra en œuvre et tous les moyens dont elle dispose pour vous soutenir, et si nécessaire vous redirigera vers les structures adaptées à votre besoin.

- La **C.C.A.S** aide également les personnes âgées, ayant peu de ressources en leur allouant des **« bons de chauffage »**. **Cette allocation n'est pas un dû. Elle est soumise à conditions.**
 - **Les demandeurs doivent répondre à l'ensemble des critères** suivants:
 - **Habiter BOINVILLE LE GAILLARD** ou ses hameaux
 - Avoir **60 ans minimum**
 - **Fournir l'avis d'imposition de l'année 2022**, (la ligne indiquant le montant **NET AVANT CORRECTIONS OU IMPOTS SOUMIS AU BAREME doit être égal à 0 €**)
 Une seule allocation est attribuée par foyer.
- Si l'un des critères n'est pas rempli l'allocation « Bon de chauffage » peut être, après étude du dossier, supprimée.
- La **CCAS** propose également, tous les ans à nos anciens de la Commune, de se retrouver autour d'un **repas de fin d'année**. **Cette invitation à ce repas est également soumise à conditions** :
 - **Habiter Boinville le Gaillard** ou ses hameaux
 - Être **inscrit sur les listes électorales de la commune**
 - Être âgé de **65 ans et plus**

Vous pouvez en cas de nécessité, contacter la C.C.A.S via le secrétariat de la Mairie, les membres de la CCAS:

Jean-Louis FLORES , Maire de BOINVILLE LE GAILLARD	
Claudine DOMPS , Conseillère municipale	Margaret DUMAS , Membre extérieur au Conseil
Michèle MARTIN , Adjointe au Maire	Claudine FLORES , Membre extérieur au Conseil,
Denis SAVOURE , Conseiller Municipal	Guytaine LAROYE , Membre extérieur au Conseil
Katia VACHEROT , Conseillère Municipale	Janique LEBLANC , Membre extérieur au Conseil.



La mairie vous informe

RÉAMÉNAGEMENT DE LA PLACE DU MONUMENT AUX MORTS

Un **contrat rural** a été signé **sous l'ancienne mandature**. **Quatre opérations** étaient actées dans ce **contrat**.

Trois d'entre elles ont déjà été réalisées :

- la réfection mairie/école
- les travaux d'accessibilité des sanitaires de la salle polyvalente
- la création du chemin piétonnier.

Il reste donc à débiter la dernière opération :

l'aménagement de la place du Monuments aux Morts.

L'objectif de cette opération est la **mise en valeur du Monument aux Morts** en le déplaçant au centre de la place, au **remplacement des tilleuls existants afin d'obtenir une harmonisation végétale** et à **l'optimisation des places de stationnements** en renouvelant la surface de roulement et matérialisation des emplacements.



La Proposition de réaménagement s'établit ainsi:

Après l'enfouissement de la HTA rue de la sente du couvent cette année, **les travaux de réaménagement débuteront début 2023**.

Un appel d'offre restreint a été lancé avec l'aide **INGÉNIEUR'Y** (Bureau d'étude du département des Yvelines pour les communes rurales) pour **désigner un Architecte paysagiste afin de gérer la Maîtrise d'œuvre MOE)** et avec pour mission :

- les études d'avant-projet
- les études de projet
- l'assistance à la passation des marchés de travaux
- la direction de l'exécution des contrats de travaux
- l'assistance aux opérations de réception

Cette désignation a été faite en septembre 2022.

La municipalité est en attente de l'étude du projet par l'Architecte paysagiste avant d'en faire une présentation en Conseil Municipal puis dans un prochain écho.



➤ Mise à jour du PLU

La mairie vous informe



Le service de l'urbanisme de Rambouillet Territoires vous informe que le **PLU de la commune a été mis à jour le 22 mars 2022, en y intégrant la modification N°1**.

Pour rappel l'ensemble des documents et cartes constituant notre PLU est consultable sur le site du Géoportail de l'urbanisme <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/> ou en vous connectant sur le site de la mairie rubrique Urbanisme <https://www.boinville-le-gaillard.fr/plu-plan-local-durbanisme/>

➤ Nouveaux documents pour les demandes d'urbanisme

Nous vous rappelons que **TOUS TRAVAUX** : piscine, maison, abri jardin, ravalement ou modification de façade, panneaux photovoltaïques, changement de destination, clôture etc....
DOIVENT FAIRE L'OBJET D'UNE DEMANDE D'URBANISME

Depuis le **1^{er} septembre 2022**, tous les formulaires **CERFA** de demande d'urbanisme : Permis de Construire (PC ou PCMI), Permis de Démolir, Demande Préalable de Travaux, etc... ont changé. Ils sont facilement repérables par leur **mise en couleur bleu clair**.

Vous devez présenter votre projet (CERFA et pièces demandées)
avec ces nouvelles versions sous peine de le voir refusé, ou de prolonger les délais.

Si vous souhaitez faire votre dossier **sous format papier** vous trouverez le document ad hoc sur le site <https://www.service-public.fr/>. En cas de doute vous pouvez vous adresser au secrétariat de la mairie. Si vous souhaitez faire votre **demande en ligne**, le CERFA sera automatiquement transmis avec la nouvelle version.

➤ Recours Lotissement « Le Village »

Suite à l'attribution du **Permis d'Aménager à la société ACANTHE**, aménageur du lotissement « Le Village », **trois recours gracieux** ont été reçus en mairie dans le courant du mois d'**avril 2022**.

La réponse à chacun des trois pétitionnaires a été faite par Monsieur le Maire dans les délais légaux.

A ce jour, seul l'un d'eux souhaite **poursuivre la Mairie devant le Tribunal Administratif**. **Le recours contentieux est parvenu en mairie en juillet 2022.**

Afin de faire valoir le bien fondé de la délivrance du permis d'aménager devant le tribunal administratif, la Mairie a saisi le cabinet AWEN Avocats pour la représenter.



➤ Division du terrain à Bretonville

Le **terrain situé à l'angle de la rue de la Gobeline et la rue du Château d'eau** a obtenu l'**autorisation d'être divisé** (arrêté de non opposition DP07807122C0015 du 7/09/2022).

Ce terrain sera divisé en huit parcelles (de 510m² à 1323 m²):

- **deux constructions** déjà existantes, la ferme dite « Lambert » et sa grange feront l'objet pour l'une d'une réhabilitation, pour l'autre, d'un changement de destination afin d'être transformée en habitation
- **la partie en friche** sera pour sa part divisée en **six parcelles**.

A la demande de la Mairie, **une bande de terrain sera rétrocédée à la commune** afin d'y **aménager un trottoir** lors de la réfection de la deuxième partie de la rue de la Gobeline.

Sur demande le projet est consultable en mairie aux heures d'ouverture.



La mairie vous informe

TRANSPORT



Ligne de bus 18 Ablis – Dourdan.

La **Société TRANSDEV** a effectué quelques changements sur la **ligne 18 Ablis Champart => Dourdan Gare de Dourdan.**

Depuis le 22 septembre 2022, les horaires des courses de 07 h 40 Orsonville-Dourdan et 07 h 45 Ablis-Dourdan ont été avancés de 5 minutes.

Avec ce changement d'horaire sur la **course de 07h45 Ablis-Dourdan** les **délégués aux transports de la commune** se sont aperçus qu'il y avait eu également **un changement de trajet sur cette course sans que la mairie en soit informée.**

Passant désormais par le hameau de Haut-Bout et traversant le hameau du Bréau sans Nappe, le bus ne peut plus s'arrêter en toute sécurité sur l'arrêt matérialisé situé sur la D116. Cette modification de trajet engendrant sur notre commune un **problème de sécurité**, car le chauffeur s'arrête **en pleine sortie de virage pour faire monter les usagers du Bréau**, la Mairie a donc adressé un courrier signalant cette **insécurité à la Société Transdev et un rendez-vous avec eux a eu lieu le 22 octobre 2022.**

Lors de ce rendez-vous **une solution provisoire a été proposée par les agents de la Société Transdev pour déplacer l'arrêt de montée de 7h52 uniquement au niveau de la « Chapelle » du Bréau.** La Mairie attend leur retour pour avoir la **date de mise à place** qui est **prévue pour courant novembre. Un poteau provisoire sera installé au lieu défini.**

Vos délégués aux transports vous tiendront informés via Panneau Pocket de la date de démarrage.

Petit rappel : N'hésitez pas à nous faire remonter par mail à la mairie toute information, problème, ... que vous rencontrez sur cette ligne afin que nous puissions remonter les informations aux transporteurs lors des commissions du SITRD (**Syndicat Intercommunal des Transports de la Région de Dourdan**). Ils pourront ainsi répondre à vos éventuelles questions.



VIDÉOPROTECTION À BOINVILLE LE GAILLARD

Après avoir été présenté au **conseil municipal**, le **projet de vidéoprotection** a été **expliqué aux Boinvillois** présents lors de la réunion d'information **du 15 septembre 2022.**

Monsieur le **Maire Jean Louis Florès** après la projection du projet, plans des emplacements sur le bourg et ses hameaux, a expliqué pourquoi il est important pour la commune de se doter d'un tel équipement. Puis il a passé la parole à **l'Adjudant-Chef, Référent Sécurité de la Gendarmerie Nationale, la Major Commandante de la Brigade de Gendarmerie d'Ablis et le prestataire installateur de la vidéoprotection** qui ont répondu à toutes les questions et ont pu pour certains les rassurer quant à l'usage qu'il en sera fait, usage très « cadré ».



Lors du dernier conseil municipal, le maire a été autorisé, à l'unanimité, à demander les subventions afin de financer ce projet. Ces subventions devraient atteindre 65% du coût HT du projet.

A l'obtention des subventions, l'installation de la vidéoprotection pourrait débuter courant 2023.

CYBERCRIMINALITÉ ET DIAGNOSTIC SÉCURITÉ À DOMICILE

Lors de la réunion d'information sur la Vidéoprotection l'Adjudant-Chef, Référent Sécurité de la Gendarmerie des Yvelines a informé les Boinvillois que la **Gendarmerie Nationale** pouvait sur simple demande venir à votre domicile afin de vous faire **un bilan du niveau de protection sécurité de votre propriété,**

Si vous souhaitez bénéficier de ce bilan, contacter la Brigade de Gendarmerie d'Ablis. Téléphone 01 30 59 10 19





La mairie vous informe



DES NOUVELLES DE LA COMMISSION FLEURISSEMENT



En 2021, l'équipe du fleurissement a eu la **joie et la fierté** de voir récompenser son travail par l'obtention de sa **première FLEUR au concours régional** des villes et villages fleuris d'une part et d'autre part, **deux TROPHEES au concours départemental** des villes et villages fleuris consacrés **l'un aux entrées et l'autre au cœur du village**. Ces encouragements ont porté les bénévoles de la commission fleurissement à prolonger leurs efforts de mise en valeur de Boinville.



Cette année, l'équipe du fleurissement s'est inscrite à **deux concours** : l'un consacré au **jardin partagé** et l'autre **au fleurissement de la mairie et de la garderie**.

Le **réaménagement du Jardin**, un peu délaissé pendant les périodes de Covid, consiste à créer de **nombreux nouveaux bacs de permaculture**. L'objectif étant de rendre ce jardin non seulement plus productif mais aussi plus attractif.



Un **mûrier platane** a été planté **près du terrain de boules** et **une tonnelle** trône désormais **au centre du verger partagé**.

Le parti pris de la commission est de mélanger fruits, légumes et fleurs pour le plaisir des yeux et des papilles. Un environnement coloré florifère et mellifère est bon pour le moral des jardiniers mais aussi des passants.



Les bénévoles de la commission fleurissement regrettent de voir certaines personnes venir se servir dans le potager sans JAMAIS avoir fourni le moindre effort.

Qui dit partagé dit aussi partage des efforts (mise en culture, plantations, désherbage, arrosage...) **avant de pouvoir partager les fruits du travail !**

Les Boinvillois intéressés et voulant s'investir peuvent se faire connaître auprès de la responsable de la commission :

Claudine DOMPS
(01 30 59 12 71)

Récupérateurs d'eau de pluie

Dans le cadre d'une politique de développement durable et d'économies d'énergie, **deux récupérateurs d'eau pluviale** ont été installés aux ateliers municipaux. Ces citernes serviront à l'arrosage des massifs et jardinières dans toute la commune. **D'autres, déjà installées au**



Jardin partagé viennent d'être placées sous un appentis dont le toit pentu sera muni de gouttières,

et permettra la **récupération de l'eau de pluie sur place**.

Opération poubelles à Boinville

Vous avez sans doute remarqué la **présence de nouvelles poubelles** -dans chaque hameau –à chaque arrêt de bus –dans tous les lieux publics : école, garderie, mairie, place du monument aux morts, city stade, terrain de jeux, terrain de boules sans oublier la mare des saules



Aidez-nous à garder notre village propre !

Du nouveau à la mare aux saules



Après la dégradation de la **zone pique-nique de la mare** dont la table fut vandalisée et incendiée,

une nouvelle table avec bancs intégrés a été installée mais cette fois conçue en ...béton.

La malveillance d'une petite minorité ne saurait empêcher le plaisir d'une majorité !



La mairie vous informe



Région de Rambouillet



➤ JE SUIS NOUVEL HABITANT DE BOINVILLE ET JE N'AI PAS DE BACS OÙ PUIS JE LES DEMANDER?

Vous devez demander vos trois bacs via le « **FORMULAIRE DEMANDE DE BAC POUR LES PARTICULIERS** » disponible sur le site: <https://www.sictomregionrambouillet.com/formulaire-bac-particuliers/>

➤ MON BAC EST CASSÉ, QUE FAIRE ?

Le **service des bacs du SICTOM** pourra remplacer le couvercle ou changer les roues. **Si le bac n'est pas réparable**, le SICTOM vous remettra un autre bac en remplacement.

Pour cela vous devez remplir le formulaire de demande en ligne sur le site : <https://www.sictomregionrambouillet.com/faq/mon-bac-est-casse-que-faire/>

Ou appeler le **Numéro Vert : 08 00 49 50 61**.

➤ LA DÉCHÈTERIE DE SAINT ARNOULT EN YVELINES

est ouverte les:

- lundis, mardis, vendredis, samedis de 9 h à 12h 45 et de 14 h à 17h45 et
- dimanches de 9h à 12h 45.
- (Fermée les jours fériés)

Vous y apportez les déchets qui ne peuvent pas être mis dans les bacs de collecte.

➤ POURQUOI MES DÉCHETS N'ONT PAS ÉTÉ COLLECTÉS ?

Plusieurs raisons peuvent être à l'origine de cet incident :

- **Mauvaise présentation du bac** (déchets à l'extérieur et non dans le bac, bac sur le domaine privé et non sur le domaine public).
 - **Bac présenté tardivement** (pour toutes les collectes, présentez votre bac la veille au soir).
 - **Déchets non conformes dans le bac**
 - **Le véhicule de collecte rencontre un problème** (de circulation, travaux, stationnement gênant, panne...).
 - **Intempéries** (neige, verglas...).
- Hors événements exceptionnels, aucun passage supplémentaire ne sera effectué. Vous devez alors attendre la collecte suivante.

➤ DANS LE COURANT DU MOIS DE NOVEMBRE 2022:



vous aller recevoir dans vos boîtes aux lettres le **courrier du SICTOM Pou' belle la Vie**, celui-ci sera accompagné du **calendrier des collectes 2023** ainsi que des **nouvelles consignes de tri applicables dès janvier 2023**.



➤ LA CATÉGORIE "DÉCHETS VÉGÉTAUX" CORRESPOND AUX DÉCHETS VÉGÉTAUX PRODUITS PAR LES MÉNAGES. Sont compris dans la dénomination de "déchets végétaux" :

- Élagages et branchages (de petites tailles, section 30 mm maximum).
- Les tontes de pelouse et de gazons.
- Les déchets issus de l'entretien des jardins privés.
- Les feuilles mortes et les fleurs annuelles mortes.

Ces déchets doivent être déposés dans les **bacs dédiés répartis sur la commune**. Il est **INTERDIT** de déposer des sacs poubelles sur le côté sous peine de ne pas être ramassés, ou être amenés en déchèterie

La mairie vous informe



RAMASSAGE DES SAPINS 2023

Les fêtes de fin d'année approchent, et peut-être allez vous acheter un joli sapin pour y déposer les cadeaux du Père Noël .

Mais **une fois les fêtes finies qu'en faire?** La mairie vous propose comme l'année dernière de les collecter le **samedi 8 janvier 2023**, en vu de les déposer au site de **COMPADRUE à Orsonville**. **Les sapins devront IMPERATIVEMENT être dépourvus de toutes décorations et ne pas être « floqués en blanc ».**

L'heure et le circuit de ramassage vous seront communiqués soit via un Flash INFO, soit par une notification PANNEAU POCKET.



La **multiplication des crises**, qu'elles soient **d'origine naturelle, technologique ou issues d'une action humaine**, a conduit à une réévaluation des **dispositifs d'alerte et d'information des populations**.

Afin de répondre aux obligations européennes, aux besoins opérationnels de gestion de crise, l'État français a procédé au **lancement officiel du programme FR-Alert**, un **outil d'alerte et d'information des populations** par téléphone mobile qui complète les dispositifs existants.

FR-Alert est un système d'alerte des populations qui permet

d'envoyer des notifications sur les téléphones portables des personnes présentes dans une zone confrontée à un danger.

Son champ d'application concerne :

- Les **urgences absolues** ainsi que les **situations imminentes ou en cours** faisant peser un risque léthal sur les populations;
- Les **catastrophes majeures**, qu'il s'agisse de **sinistres ou d'accidents d'une particulière gravité**, ou de **menaces armées**.



Le dispositif ne nécessite aucun téléchargement ni aucune autorisation de la part du détenteur de l'appareil mobile : **une notification écrite accompagnée d'une sonnerie stridente sera envoyée vers tous les téléphones présents dans la zone concernée par le danger**. Les alertes, dites **présentielles**, **avertissant d'un grave danger, ne pourront pas être désactivées et passeront outre le mode avion**. La diffusion cellulaire sera complétée par l'utilisation de SMS pour les appareils 2G et 3G jusqu'à la fin de l'année, période à partir de laquelle le dispositif fonctionnera pour tous les téléphones mobiles.

Un site internet est dédié au dispositif FR-Alert et comporte des éléments pédagogiques ainsi qu'une foire aux questions ➔ www.fr-alert.gouv.fr



Du côté des associations...

« Boinville Jeunesse » (BJ) devient « Ensemble C'est Tellement Mieux » (ECTM)

Après une chaleureuse fête de l'école (merci l'OSASC !), nous espérons que vous avez passé un bel été et une excellente rentrée.

Ce début d'année scolaire a pour nous une saveur particulière puisque **Boinville Jeunesse change de nom et laisse place à « Ensemble c'est tellement mieux » (ECTM)**, toujours à destination des enfants des quatre communes du Sud -Yvelines mais aussi, à présent, **des adolescents et des adultes**.

L'équipe s'est renouvelée. Merci aux membres qui nous ont quittés après plusieurs années d'investissement pour nos enfants.

Nous avons bien évidemment une tonne de projets en tête. ;-) Mais pour les concrétiser, **nous avons besoin de vous ! Rejoignez-nous** en nous contactant sur ectm78660@gmail.com, de **vive-voix** ou via **notre tout nouveau compte Facebook !**

Et comme toutes les bonnes choses, ça se fête ! Réservez dès maintenant votre **samedi 19 novembre pour notre crémaillère à la salle de Paray-Douaville**.

Nous avons par ailleurs entendu dire que **Fifolette et Briochette** nous retrouveraient pour un **spectacle pour les enfants à Noël...** Histoire à suivre !

En attendant, nous sommes ravies de vous annoncer que notre tout premier **concours familial de décoration de citrouilles pour Halloween a connu un chouette succès**. Le choix a été difficile, merci à tous ! Malheureusement pas de défilé cette année en raison d'une équipe très réduite, mais encore une fois, rejoignez-nous... et tout deviendra possible !!!

Enfin, nous avons entendu dire que **Fifolette et Briochette** nous retrouveraient pour un **spectacle pour les enfants à Noël...**

Histoire à suivre !

Émilie, Frédérique, Céline et Anne



14 juillet

Après deux années sans activités suite au Covid, l'OSASC a renoué avec la soirée du 14 juillet et la traditionnelle brocante.



Le repas est toujours aussi bon ...



Préparation des frites

Et l'accueil toujours autant convivial ...



Le cochon est presque grillé ...



Soirée Beaujolais le 26 novembre, venez nombreux !!!



BOINVILLE TT
#LIMITED EDITION

Un nouveau maillot pour l'équipe de **tennis de table**, après le bleu, le blanc, voilà le rouge !!! Espérons que ce maillot nous portera chance après avoir accédé à la **division supérieure en début d'année sportive**. N'hésitez pas à venir nous **rejoindre le lundi et vendredi soir à partir de 20h00 aux services techniques**.





Du côté des associations...



LA BIBLIOTHEQUE DE BOINVILLE

Après une période difficile due à la Covid la bibliothèque a repris ses activités le **samedi de 14 h 30 à 16h30 en dehors des vacances scolaires**. Les échanges avec l'école avaient été provisoirement modifiés pour cause de Covid, mais ont repris leur forme initiale à la rentrée des vacances de la Toussaint 2022.

Il a fallu choisir parmi les **521 romans de la rentrée littéraire 2021 et 2022** avec l'aide de critiques et en tenant compte du goût des lecteurs !

Claudine DOMPS et **Anne VEREECKE** vous proposent une sélection de **POLARS** et de **ROMANS** parmi les nombreux titres qui vous attendent.

- Les POLARS

Pour rappel le prêt des livres est gratuit

Les thrillers

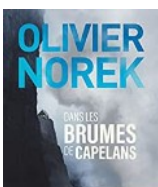


La Vallée de Bernard MINIER

" Je crois que quelqu'un est en train d'agir comme s'il se prenait pour Dieu... " Un appel au secours au milieu de la nuit. Une vallée coupée du monde. Une abbaye pleine de secrets. Une forêt mystérieuse. Une série de meurtres épouvantables. Un corbeau qui accuse. Une nouvelle enquête de Martin Servaz

Labyrinthes de Frank THILLIEZ

Une scène de pure folie dans un chalet. Une victime au visage réduit en bouillie à coups de tisonnier. Et une suspecte atteinte d'une étrange amnésie. Camille Nijinski, en charge de l'enquête, a besoin de comprendre cette subite perte de mémoire, mais le psychiatre avec lequel elle s'entretient a bien plus à lui apprendre.



Dans les brumes de CAPELANS d'Olivier NOREK

Le grand retour du capitaine Coste. Une île de l'Atlantique, battue par les vents, le brouillard et la neige...

Un flic qui a disparu depuis six ans et dont les nouvelles missions sont classées secret défense...

Sa résidence surveillée, forteresse imprenable protégée par des vitres pare-balles...

La jeune femme qu'il y garde enfermée...

Et le monstre qui les traque...

Lucia de Bernard MINIER



À l'université de Salamanque, un groupe d'étudiants en criminologie découvre l'existence d'un tueur passé sous les radars depuis plusieurs décennies et qui met en scène ses victimes en s'inspirant de tableaux de la Renaissance. À Madrid, l'enquêtrice Lucia Guerrero trouve son équipier crucifié sur un calvaire et se lance sur les traces de celui que l'on surnomme le "tueur à la colle".



Il était deux fois de Franck THILLIEZ

En 2008, Julie, dix-sept ans, disparaît en ne laissant comme trace que son vélo posé contre un arbre. Le drame agite Sagas, petite ville au cœur des montagnes, et percute de plein fouet le père de la jeune fille, le lieutenant de gendarmerie Gabriel Moscato. Ce dernier se lance alors dans une enquête aussi désespérée qu'effrénée. Jusqu'à ce jour où ses pas le mènent à l'hôtel de la Falaise...

L'inconnue de la Seine de Guillaume MUSSO



Par une nuit brumeuse de décembre, une jeune femme est repêchée dans la Seine au niveau du Pont-Neuf. Nue, amnésique, mais vivante. Très agitée, elle est conduite à l'infirmerie de la préfecture de police de Paris... d'où elle s'échappe au bout de quelques heures. Les analyses ADN et les photos révèlent son identité : il s'agit de la célèbre pianiste Milena Bergman. Mais c'est impossible, car Milena est morte dans un crash d'avion, il y a plus d'un an ...



La jeune fille et la nuit de Guillaume MUSSO

Un campus prestigieux figé sous la neige
Trois amis liés par un secret tragique
Une jeune fille emportée par la nuit...



Du côté des associations...



LA BIBLIOTHEQUE DE BOINVILLE (suite...)

- Les ROMANS



Les douleurs fantômes de Melissa DA COSTA

Rosalie, Gabriel, Tim, Anton et Ambre formaient un groupe d'amis soudé jusqu'à ce qu'un drame les éloigne les uns des autres. C'est pourtant un appel au secours qui, cinq ans après, va à nouveau les réunir. Entre silences amers et regrets, ces retrouvailles vont raviver leurs douleurs fantômes et bousculer leurs certitudes : mènent-ils vraiment la vie dont ils rêvaient ? Un rendez-vous à la croisée des chemins qui leur prouvera qu'on peut se perdre de vue, mais pas de cœur... Et qu'il n'est jamais trop tard pour changer de vie et être heureux.

Les oubliés du dimanche de Valérie PERRIN



Justine, vingt et un ans, vit chez ses grands-parents avec son cousin Jules depuis la mort de leurs parents respectifs dans un accident. Justine est aide-soignante aux Hortensias, une maison de retraite, et aime par-dessus tout les personnes âgées. Notamment Hélène, centenaire, qui a toujours rêvé d'apprendre à lire. Les deux femmes se lient d'amitié, s'écoutent, se révèlent l'une à l'autre. Grâce à la résidente, Justine va peu à peu affronter les secrets de sa propre histoire. Un jour, un mystérieux « corbeau » sème le trouble dans la maison de retraite et fait une terrible révélation. À la fois drôle et mélancolique, un roman d'amours passées, présentes, inavouées... éblouissantes.



Les pays des autres de Leïla SLIMANI

En 1944, Mathilde, une jeune Alsacienne, s'éprend d'Amine Belhaj, un Marocain combattant dans l'armée française. Après la Libération, le couple s'installe au Maroc à Meknès, ville de garnison et de colons. Tandis qu'Amine tente de mettre en valeur un domaine constitué de terres rocailleuses et ingrates, Mathilde se sent vite étouffée par le climat rigoriste du Maroc. Seule et isolée à la ferme avec ses deux enfants, elle souffre de la méfiance qu'elle inspire en tant qu'étrangère et du manque d'argent. Le travail acharné du couple portera-t-il ses fruits ?

La déraison d'Agnès MARTIN LUGAND



« Compréhendrait-elle la déraison, le Grandiose destructeur que j'avais vécu et qui m'avait changée à jamais ? " Une femme aux portes de la mort. Un homme incapable d'en finir avec la vie. Leurs deux voix s'élèvent tour à tour pour nous confier leur histoire, leurs maux, leurs démons, et plus que tout l'amour fou. Un amour qui inspire, réunit et sauve autant qu'il a pu détruire et séparer. Un roman qui met à nu la puissance des sentiments.



La fille parfaite de Nathalie AZOULAI

Elle a dit, c'est génial finalement, considère qu'on est les deux filles d'une seule et même famille : l'une fera des maths, l'autre des lettres. Nos parents auront le sentiment d'avoir accompli une progéniture parfaite, qui couvre tout le spectre. Tu te rends compte, où qu'ils tournent la tête, nos parents, il y a toujours une de leurs deux filles pour savoir. Ce doit être extrêmement satisfaisant pour des parents, tu ne crois pas, d'atteindre ces extrémités, des confins qui se confondent ? Et puis, nous sommes des filles, ça ne s'est jamais vu. Il y a des tas de frères célèbres, avec un grand scientifique et un grand homme de lettres, les James, les Huxley, les Flaubert, les Proust, mais tu remarqueras, chaque fois, ce que retient la postérité, c'est l'écrivain. C'est injuste mais c'est comme ça, de nous deux, c'est toi qui resteras, pas moi.

Histoire du fils de Marie Hélène LAFON

Marie-Hélène Lafon
Histoire du fils



Le fils, c'est André. La mère, c'est Gabrielle. Le père est inconnu. André est élevé par Hélène, la sœur de Gabrielle, et son mari. Il grandit au milieu de ses cousines. Chaque été, il retrouve Gabrielle qui vient passer ses vacances en famille. Entre Figeac, dans le Lot, Chanterelle ou Aurillac, dans le Cantal, et Paris, Histoire du fils sonde le cœur d'une famille, ses bonheurs ordinaires et ses vertiges les plus profonds, ceux qui creusent des galeries dans les vies, sous les silences.



La mairie vous informe

Il était une fois Boinville..... Épisode 3 : LE HAMEAU DU BREAU SANS NAPPE

Cette fois nous allons vous raconter l'histoire du **château du Bréau et de sa chapelle** en nous inspirant des travaux de recherche de notre historien local **M. René Fournier**, ancien habitant de Boinville qui lui a consacré un ouvrage intitulé « **Boinville le Gaillard et ses environs des origines à 1914** » ^[1].

➤ Que signifie le mot « Bréau » ?

C'est un nom d'origine gauloise qui désigne «un petit bois entouré d'un mur ou d'une haie » .



➤ Mais pourquoi « Sans Nappe » ?

Le **château du Bréau**, bâti au **Moyen Âge**, reconstruit en grande partie sous la **Renaissance**, puis remanié au cours des siècles suivants pour la commodité des habitants témoigne toujours de la **richesse de ses anciens Seigneurs**.

Ceux-ci appartenaient à une **famille noble de la région de Dourdan**, nombreuse et puissante déjà au **12e siècle**. Elle portait le nom de **Sanape** ou **Sannape** (Qui signifie « sans-pareil » en vieux langage français) d'où le surnom de **Sans Nappe** donné au Bréau : faisant dire en plaisantant au **Roi Henri IV**, venu déjeuner sur la table en

Pierre qu'on voit encore dans le parc, qu'il avait mangé « de bon cœur et sans nappe ». C'est peut-être vrai car il est certain que le Roi est venu au Bréau.

Après la **famille Sannape**, la seigneurie du Bréau a appartenu aux **Seigneurs du Plessis** (près de Rochefort) puis à **François de Hébert** (16e siècle) qualifié de Baron du Bréau, à **Antoine de Sillans Marquis de Creully** dont la famille posséda la seigneurie jusqu'à la fin du 17e siècle, ensuite à la **famille de l'Hôpital**, comtes de Sainte-Mesme, pendant le 18e siècle, enfin au **Prince de Rohan-Rochefort** jusqu'à son émigration pendant la Révolution. Ce fut le dernier Seigneur du Bréau et de Boinville.

En **1815** le château du Bréau, son parc et ses dépendances (sauf la chapelle Saint Antoine) devinrent la propriété de la **famille d'Hervey de Saint Denis**. Le Baron d'Hervey, puis son fils le Marquis d'Hervey, furent **Maires de Boinville** ^[2]. Le premier de 1848 à 1860, le second de 1881 à 1892.

Après le passage de quelques locataires, dont la **Reine d'Espagne Isabelle II** renversée en 1869, la propriété fut **vendue au 20e siècle à un ancien collaborateur du milliardaire américain Rockefeller, monsieur Hoff**.

En **1957** le château et une partie du parc furent **vendus à EDF-GDF** comme centre d'études. De nos jours il est la propriété de particuliers.

Il était une fois Boinville.....

Épisode 3 :
LE HAMEAU
DU BREAU SANS
NAPPE (suite)



➤ La chapelle Saint Antoine

Elle se situe à peu près au centre du hameau.

Sa façade, très simple, est un pignon recevant les deux versants de la toiture avec aux angles, des contreforts massifs. Le portail en anse de panier, encadré d'une moulure naïve, et surmonté d'une archivolte en accolade cernant la niche qui abritait encore une **statue de Saint Antoine vers 1910**, est du **style gothique flamboyant de la dernière période, soit du début du 16e siècle**. Une petite baie, pratiquée au sommet du pignon reçoit une cloche. Deux fenêtres géminées sur les côtés et une plus grande au fond, probablement ornées d'un vitrail, éclairaient l'hôtel et l'abside.



La chapelle appartenait au **Seigneur du Bréau** et c'était **son aumônier** qui la desservait. Ce prêtre habitait la maison voisine.

Il est à noter que les **Seigneurs du Bréau**, pendant la plus grande partie des **16e et 17e siècles**, appartinrent à la **famille de Sillans** et que **les aînés, de père en fils, se prénommaient Antoine**. On peut penser que le premier de ces Seigneurs, **Antoine de Sillans Marquis de Creully**, qui fit construire la chapelle **vers 1545**, à quelques années près, la dédia à **Saint Antoine, son patron**.

Chapelle et maison ont été vendues comme **bien national pendant la Révolution, ainsi que le château**, le Seigneur ayant émigré. Le **paysan acquéreur** utilisa la **chapelle comme grange**, mura les baies, et ouvrit une autre porte, ce qui, bien entendu, détériora l'édifice. Pour comble de malheur la paille et le foin furent entassés contre le mur abîmant irrémédiablement la fresque située au-dessus du portail et représentant, semble-t-il, le Jugement Dernier.

La chapelle resta dans cet état jusqu'après la dernière guerre. Ensuite elle fut aménagée pour la rendre habitable. De nos jours elle est la propriété de particuliers.

➤ Et les noms des rues du Bréau ?

Hormis celle dénommée « **rue du Château** » dont le nom est une évidence, et celle de « **l'Orme Sureau** » qui a pris le nom de terres agricoles nommées ainsi au Bréau sur le cadastre Napoléonien, les noms de **l'impasse du puits** et de **l'impasse des grands champs** ne semblent pas avoir de sources sûres quant à leurs appellations.

[1] René FOURNIER - « Boinville le Gaillard et ses environs des origines à 1914 »- Edition des Écrivains

[2] Écho Boinvillois N° 39 « Les Maires de Boinville de 1789 à nos jours »

Prochaines étapes Villeray et le Petit Orme



ECOLE ELEMENTAIRE DE BOINVILLE LE GAILLARD



La rentrée scolaire 2022/2023, s'est bien déroulée.

Madame NORESKAL Audrey, nouvelle directrice de l'école élémentaire de

Boinville le Gaillard y a pris ses fonctions.

La municipalité lui souhaite la bienvenue.

L'effectif au 1^{er} septembre 2022 était de 74 élèves. En novembre deux élèves ayant quitté la commune, les 72 élèves restants sont répartis ainsi:

- Classe de M. Benjamin TRUFLÉAU - CP/CE1 → 23 élèves
- Classe de Mme Nathalie LEGARDINIER - CE2/CM1 → 26 élèves
- Classe de Mme Audrey NORESKAL - CM1/CM2 → 23 élèves



CENTRE DE LOISIRS

Retour sur les vacances d'été à l'accueil de loisirs

Cet été, l'accueil de loisirs a proposé aux enfants des animations sur différents thèmes tout au long des grandes vacances: **L'espace, l'océan puis la terre** en juillet et enfin **un saut dans le passé puis dans le futur** pendant le mois d'août.

Ces thèmes ont permis aux animateurs de les sensibiliser sur la nature autour de différentes activités ludiques et variées comme des activités manuelles, des grands jeux, des jeux sportifs ou lors de veillées.

Le centre a accueilli entre 30 et 40 enfants en juillet et entre 25 et 30 en août.

Lors de la **1ere semaine**, ils ont pu vivre la **vie d'un spationaute**, en faisant leur entraînement, la cuisine spatiale ou encore en fabriquant son costume de sortie dans l'espace avant de clôturer cette aventure par un grand jeu dans l'espace. En fin de mission, les spationautes ont vécu un retour sur terre en amerrissant à bord de leur capsule.

Lors de la **seconde semaine**, ce fut la découverte du **monde marin** autour d'un grand jeu sur ce thème. Les enfants en ont profité pour participer à une course de tortues marines puis terrestres, en fabricant leurs repas puis leurs bateaux qui leur ont permis de revenir sur la terre ferme.

Lors de la **dernière semaine de juillet**, les activités se sont poursuivies **autour de la terre**, avec des plantations dans des mini serres, une sortie en forêt ou des jeux sportifs.

Lors de cette journée nous sommes allés au cinéma le Cratère à Saint Arnoult en Yvelines pour visionner les Minions 2. Puis nous avons **clos ce mois de juillet** par une soirée quizz avec les parents. Cette soirée a permis une rencontre conviviale entre l'équipe d'animation, les parents et les enfants dans un cadre un peu différent. Merci aux participants à cette soirée qui jouent le jeu année après année.

Après 3 semaines de fermeture, le centre a rouvert pour **vivre une semaine dans le passé**. Les enfants ont vécu tour à tour dans la peau des mousquetaires lors d'un grand jeu ou différentes activités à la **Cour du Roi Soleil** en allant visiter le château de Versailles, et lors d'une séance de théâtre.

Avant la rentrée, un rapide **passage dans le futur**, autour de la création de décorations, ou d'une course de fusées. Lors de cette semaine **les enfants ont écrit une lettre expliquant leur état d'esprit actuel et leur souhait pour le futur proche, lettre qu'ils recevront par voie postale en août 2027.**



CENTRE DE LOISIRS (suite...)

De la rentrée 2022 à la fin de l'année demandez le programme...

Semaine du 31 Octobre au 04 novembre 2022.

	Lundi 31	Mardi 01	Mercredi 02	Jeudi 03	vendredi 04
Matin	Préparation pour le défilé		Activité manuelle « thème automne »	Promenade en forêt	« Recette d'automne ! » Création de son repas
Midi	Défilé des monstres et sorcières dans les rues de Boinville. Carottes et salvia noires Haché au veau Coquillettes Petit fromage frais Gâteau au chocolat		Betteraves BIO vinaigrées Rôti de bœuf froid Beignets de farouille Fromage ovale Dessert lacté	Pique nique	Repas fait maison
Après midi	Boum du cimetière		Jeux ou parcours sportifs	Sieste Jeux libres d'intérieur	« Séance vidéo »

Semaine du 24 au 28 octobre 2022.

	Lundi 24	Mardi 25	Mercredi 26	Jeudi 27	vendredi 28
Matin	Fabrication de la décoration pour le centre.	Pâtisserie d'Halloween pour le goûter.	Matinée sportive	Sortie à minikits de Rambouillet	Grand jeu de la citrouille
Midi	Velouté de légumes Coulis d'ail Chou fleur et pot Velouté aux fruits Galette bretonne	Salade verte Goulish de bœuf Frites Fromage frais à tartiner Fruit frais BIO	Tartare vinaigré Quenelle nature Riz sauté Carré de porc Fruit frais	Pique-nique	Sauces à l'ail Collé sauté aux herbes Fagots de légumes Yaourt sucré Fruit frais
Après midi	Promenade dans le village	Sieste Loup garou	Sieste Activités manuelles	Retour de sortie Jeux libre	Temps calme Suite du jeu

SIVOS DE LA POINTE DU DIAMANT
Allainville-aux-Bois - Boienville-le-Gaillard - Orsoyville - Paray-Douaiville

MERCREDIS DECEMBRE 2022

	Mardi 07	Mercredi 14
Matin	Suite et fin des décorations des sapins extérieurs	Pâtisserie à offrir
Midi	Salade verte et croustons Garniture choucroute Pommes de terres et ciboux Mouster AZP Fruit frais BIO et jus de raisins	Mélange de surimi sauce cocktail Pâtisserie au veau sauce chasseur Pâtes et cougrettes BIO Velouté aux fruits mixés Fruit frais de saison
Après midi	Jeu sportif « Grinch/Lutin du Père Noël » J'arrive bientôt	Sieste. Après midi conte de Noël. Goûter de Noël

SIVOS DE LA POINTE DU DIAMANT
Allainville-aux-Bois - Boienville-le-Gaillard - Orsoyville - Paray-Douaiville

MERCREDIS NOVEMBRE 2022

	Mardi 09	Mercredi 16	Mercredi 23	Mercredi 30
Matin	Activités manuelles	Jeux sportifs	Fabrication d'un calendrier de l'Avent	Fabrication des décorations de sapins
Midi	Chou rouge émoulué Moules de poulet rôtis Pâtes et gratinailles BIO Bûche au lait mélangé Crème dessert saveur vanille	Œuf remoulade Bœuf VBF bourguignon Beignets de brocoli Suisse aux fruits BIO Biscuit	Rollette de thon à la mayonnaise Sauté de veau sauce au cidre Haricots sautés Mimosa à la coupe Fruit frais BIO	Concombre vinaigré Pâtes de fèves dorées panées Haricots plats Emmental à la coupe Purée de pomme BIO
Après midi	Sieste Epreuvier / Zagmore	Sieste Origami	Sieste Fin du calendrier de l'Avent Jeux intérieurs libres	Sieste Décoration du centre sur le thème de Noël Fabrication de sa lettre au père Noël

Infos diverses



Le dispositif YES +

Le Département des Yvelines et l'Agence interdépartementale de l'autonomie 78/92

renouvellent le dispositif YES+ pour 2022.

Vous vous sentez isolé(e) et vous souhaitez bénéficier d'appels téléphoniques et ou de visites de convivialité durant l'année 2022 ?

Ce **dispositif déployé depuis 2020** a fait ses preuves depuis sa création.

Il permet de **répondre aux besoins des personnes âgées les plus isolées, mais également de lutter contre la précarité étudiante en proposant un emploi rémunéré et solidaire.**

Au **1^{er} janvier 2022**, le département confie le pilotage du dispositif à l'Agence interdépartementale de l'autonomie Yvelines et Hauts-de-Seine.

Le recrutement et la coordination des agents de convivialité sont confiés aux communes, Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS), et aux Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD), dans le cadre d'un appel à candidature.

La prestation est gratuite pour la personne âgée et fait l'objet d'un soutien financier par le Département, elle permet de créer de véritables liens intergénérationnels..

Le dispositif a permis d'assurer, depuis sa mise en place, plus de 9 000 visites et plus de 26 000 appels téléphoniques auprès de 8 000 personnes âgées. Près de 400 agents de convivialité ont été recrutés.

Il propose aux lycéens, demandeurs d'emploi et/ou bénéficiaires du RSA, auxiliaires de vie* et bien-sûr aux étudiants, d'effectuer des visites de convivialité au domicile des seniors isolés.

➤ Les agents de convivialité

→ **Pour postuler, vous devez remplir les critères suivants :**

- Avoir plus de 16 ans
- Être un lycéen/jeune de moins de 26 ans/étudiant (avec priorité aux étudiants en situation de précarité)
- Être en recherche d'emploi ou/et bénéficiaires du RSA
- Être auxiliaire de vie et travailler dans un Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) ayant répondu à l'appel à candidature (vous pourrez être recruté en complément de votre activité professionnelle)
- Avoir le goût du contact avec les personnes âgées
- Avoir une capacité d'écoute, d'échange et de partage

Ces critères seront évalués lors d'entretiens de recrutement organisés par les partenaires.

→ **Vos missions (dans le respect des gestes barrières liés au contexte sanitaire) :**

- Écouter, diffuser de bonnes pratiques préventives et d'alerte (le cas échéant)
- Effectuer des visites de convivialité de proximité chez la personne âgée (à domicile, en résidence autonomie et en EHPAD)
- Animer des activités ludiques et numériques, et partager des temps d'échange et de stimulation avec la personne que vous accompagnez
- Accompagner la personne dans le cadre de promenades et de sorties
- Passer des appels téléphoniques pour s'assurer que la personne âgée va bien

➤ Les personnes âgées

→ **Bénéficiez de ce service gratuit, dans le respect des gestes barrières.**

- Visites de convivialité
 - Activités ludiques et numériques
 - Quand cela est possible, promenades, sorties et participation à des activités collectives
- Échanges téléphoniques

Informations et inscriptions : 78-92.fr/yesplus - Adresse mail : yesplus@yvelines.fr

Vous pouvez également vous inscrire en retournant le coupon d'inscription en version imprimable que vous trouverez sur le site www.yvelines.fr/yesplus-inscriptions-seniors

Pour tout renseignement complémentaire : 0 805 38 39 49 (appel gratuit) yesplus@yvelines.fr

*Auxiliaires de vie : en complément de votre activité professionnelle



Infos diverses

CENTRE AQUATIQUE LES FONTAINES



Après une phase de travaux importante la piscine de Rambouillet a rouvert au public le 8 janvier 2022.

L'objectif de ces travaux a été de redéfinir les espaces pour garantir un fonctionnement optimal à tous les publics, amélioration de l'attractivité, élargissement des capacités d'accueil, confort des utilisateurs (hygiène, sécurité, accessibilité), mise aux normes, renouvellement d'air....

L'établissement rebaptisé « **Centre aquatique les Fontaines** » propose de nouvelles activités et a renouvelé tout son équipement afin de proposer aux habitants du territoire un équipement moderne et attractif,

Parmi les multiples activités proposées, vous pouvez y trouver : l'aqua-bike, l'aqua-tonic, l'aqua-forme, l'aqua-jogging, l'aqua-training, les cours de natation, les bébés nageurs, un jardin aquatique pour les 4-6 ans ...et un espace Forme dédié au cardio-training ainsi qu'à la musculation mais également un espace Bien-Être.

Le 25 janvier 2022 une visite des conseillers communautaires a été organisée, ils ont ainsi pu découvrir les équipements du centre aquatique Les Fontaines : un bassin d'apprentissage et une grande pataugeoire attenante, un bassin sportif de 25 m (doté d'un fond mobile permettant de faire varier la hauteur d'eau de 0 à 2,40 m), un bassin olympique de 50 m avec 8 lignes d'eau et, enfin, l'espace forme avec une salle de cardio-training et une salle de musculation.

La visite s'est achevée par la découverte des espaces extérieurs en cours d'aménagement où, dès l'été prochain, les habitants pourront profiter de 2 500 m² d'espaces verts avec jeux d'eau et pentaglyss (4 pistes de 25 m).

Vous pouvez réserver les activités via le lien <https://www.rt78.fr/centre-aquatique-les-fontaines/activites> ou par téléphone au 01 30 41 13 38.

➤ TARIFS 2022

Un tarif unique pour tout le territoire, il faudra par exemple compter 5,20€ pour une entrée adulte et 4,10€ pour un enfant ou un étudiant pour accéder à la piscine.

Des tarifs à l'unité, ou des abonnements sans engagement sont également disponibles pour l'espace Forme et l'espace Bien-être.

TARIFS 2022	
Entrée adulte	5,20 €
Entrée enfant ¹⁻²	4,10 €
Entrées : 10, 20 et 30 ³	Tarifs sur le site Internet ou à l'accueil
Famille nombreuse : adulte ou enfant ¹ résidant dans une commune de Rambouillet Territoires, sur présentation d'un justificatif	3,70 €
Entrée ESPACE BIEN-ÊTRE	12,00 €
Entrée ESPACE BIEN-ÊTRE + ESPACE FORME	15,00€
Entrée ESPACE BIEN-ÊTRE + accès PISCINE	15,00€
Entrée ESPACE FORME + accès PISCINE	9,00€
Entrée ESPACE BIEN-ÊTRE + ESPACE FORME + accès PISCINE	19,00€
ESPACE BIEN-ÊTRE / ESPACE FORME / accès PISCINE : 10 entrées ³	Tarifs sur le site Internet ou à l'accueil
PERTE OU CASSE DE BADGE (CARTE OU BRACELET)	5,00 €

Les horaires d'ouvertures suivant les mois et saisons, période scolaire sont à retrouver sur le lien www.rt78.fr/piscine-des-fontaines/horaires



Infos diverses

La Poste d'Ablis ouvre un espace « France Services »



Après quelques semaines de fermeture pour travaux, la poste d'Ablis vient de rouvrir le 27 octobre 2022. Ceux-ci

avaient pour but l'aménagement d'un **Espace France Services**.

➤ Qu'est-ce que France Services ?

France Services est un nouveau dispositif mis à votre disposition. Vous souhaitez effectuer diverses démarches comme par exemple : une demande de carte grise, permis de conduire, une question sur les impôts, l'assurance retraite, le RSA, les allocations familiales, l'assurance maladie, la CAF, Pôle Emploi, la MSA, accès aux services en ligne de **La Poste** bien sûr et **ceci à moins de 30 minutes de chez vous, France services est fait pour vous.**

Aujourd'hui, **il existe plus de 2 400 espaces France Services** pour vous accompagner partout sur le territoire quel que soit l'endroit où vous vivez, en ville ou à la campagne. De plus, **France Services** est un guichet unique qui donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes du Service Public tels que : le Ministère de l'Intérieur, Ministère de la Justice, les Finances Publiques.

➤ France Services facilitera vos démarches administratives du quotidien

Accompagnement et proximité, telle est la devise de France Services.

Lorsque vous vous rendez dans un **espace France Services**, vous accéderez à un **Service Public moderne**, qui vous apportera une **réponse à visage humain**. Au moins deux agents France Services formés vous accompagneront dans vos démarches administratives du quotidien, et ceci dans un lieu de vie agréable et convivial.

Au-delà des formalités administratives, vous aurez également **accès à des postes informatiques en libre-service** pour : création d'une adresse mail, impression ou scan de vos documents. Les agents France Services pourront, si vous le souhaitez, vous accompagner dans toutes vos démarches en ligne.

Pour les démarches plus complexes, les agents France Services pourront s'appuyer sur un réseau de correspondants partenaires.

Artisans et commerçants

Vous êtes artisan ou commerçant, vous souhaitez vous faire mieux connaître, vous pouvez le faire par le biais de **l'Écho Boinvillois** et du site www.boinville-le-gaillard.fr.

Votre société n'a pas l'obligation d'être domiciliée sur Boinville-le-Gaillard.

Seule contrainte, être Boinvillois, et être immatriculé soit au Registre du Commerce et de l'Artisanat soit au Registre du Commerce et des Sociétés.

Seule formalité, Remplir le formulaire (RGPD) d'autorisation de parution et faire parvenir votre annonce à la Mairie, en précisant votre activité, vos coordonnées (adresse société téléphone etc.), et votre numéro Siret ou Siren.



Le Cam Sandy
06 99 95 82 88
110services.ldf@gmail.com
Siret 684 759 653 000 13

110 Services

Bricolage

Espace vert
Débarras

Claudine FLORES
EDUCATRICE D.E

Accompagnement de l'enfant et de sa famille
Accompagnement à la parentalité

Consultations sur rendez-vous
en cabinet, à domicile ou en visioconférence

06.95.98.78.73

1 allée des Hapheries
78610 LE PERRAY-EN-YVELINES

Rédacteur en chef : Jean Louis FLORES

Rédacteurs / concepteurs : Michèle MARTIN, Bruno BARBÉ, Claudine DOMPS, Marc GILLOT, Katia VACHEROT, William BELTOISE, Maria GONÇALVES, Alexis LEBOUTEUX.

Imprimé par la Mairie de Boinville le Gaillard, ne pas jeter sur la voie publique